

PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CODE DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE D'HARDIVILLERS

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

LA SOCIETE GURDEBEKE A DEPOSE UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS NON FERMENTESCIBLES PEU EVOLUTIFS, LIEU-DIT «MONTAGNE SOUS LES BOSSES», AVEC UNE DEMANDE D'INSTAURATION DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LA COMMUNE D'HARDIVILLERS.

L'ENQUETE PUBLIQUE ORDONNEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 9 MAI 2014 EST PROLONGEE JUSQU'AU 25 JUILLET 2014.

Jusqu'à cette date, le dossier comprenant la demande d'autorisation et le dossier de demande d'instauration de servitudes d'utilité publique concernant le site resteront déposés aux mairies d'Hardivillers, Breteuil, Cormeilles, Esquennoy, Fléchy, Le Crocq, Maisoncelle-Tuilerie, Oursel-Maison, Sainte-Eusoye, Troussencourt, Vendeuil-Caply et Villers-Vicomte, à la sous-préfecture de Clermont, et à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, pour être consultés sur place, par toute personne qui en fera la demande.

Durant cette période, le public pourra formuler des observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Hardivillers et/ou adresser toute correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie d'Hardivillers.

Monsieur Pierre DENDIEVEL, commissaire enquêteur, tiendra une permanence supplémentaire le :

Vendredi 25 juillet 2014 de 15 heures à 18 heures.

Le commissaire enquêteur tiendra une réunion publique le 1^{er} juillet 2014, de 19 heures 30 à 21 heures 30 à la mairie d'Hardivillers.

Il est rappelé qu'à l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie d'Hardivillers et sur le site internet de la préfecture de l'Oise.